



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Un écosystème

d'ingénierie

au service

des territoires Varois



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

UN ACCOMPAGNEMENT

DE PROJETS SUR MESURE

L'Agence nationale de la cohésion des territoires a été créée le 1^{er} janvier 2020. Ce nouvel établissement public a pour mission de **conseiller et d'accompagner les collectivités territoriales** et leurs groupements dans la conception, la définition et la mise en œuvre de leurs **projets**. L'agence nationale de la cohésion des territoires répond à la demande d'un Etat accompagnateur des projets portés par les territoires et en réponse à leurs besoins.

Le **préfet de département** est le **délégué territorial** de l'agence. Il garantit, avec les **délégués territoriaux adjoints**, un **point d'accès unique pour les collectivités territoriales** qui souhaitent bénéficier de l'intervention de l'agence dans le département.

Il est chargé d'instruire et de qualifier les besoins exprimés par les collectivités et de mobiliser les moyens et ressources les plus adaptés, parmi lesquels le niveau central de l'ANCT le cas échéant, dont il est l'interlocuteur unique.

Pour les projets complexes pour lesquels il n'existe pas localement d'offre d'ingénierie adaptée, l'ANCT mobilise des ressources de l'administration centrale et des opérateurs de l'État en complément de l'expertise des services déconcentrés ainsi que de l'ingénierie locale, au bénéfice des collectivités territoriales.

Ce document, non exhaustif, a pour vocation de présenter **les partenaires locaux de l'ANCT dans le département du Var**. Il s'agit soit de structures publiques, soit d'organismes privés qui remplissent des missions d'intérêt général et/ou collectif.

L'objectif est de permettre aux collectivités territoriales et leurs groupements, bénéficiaires de l'offre d'accompagnement de l'ANCT, de **mieux connaître les acteurs pour accompagner leurs projets**.

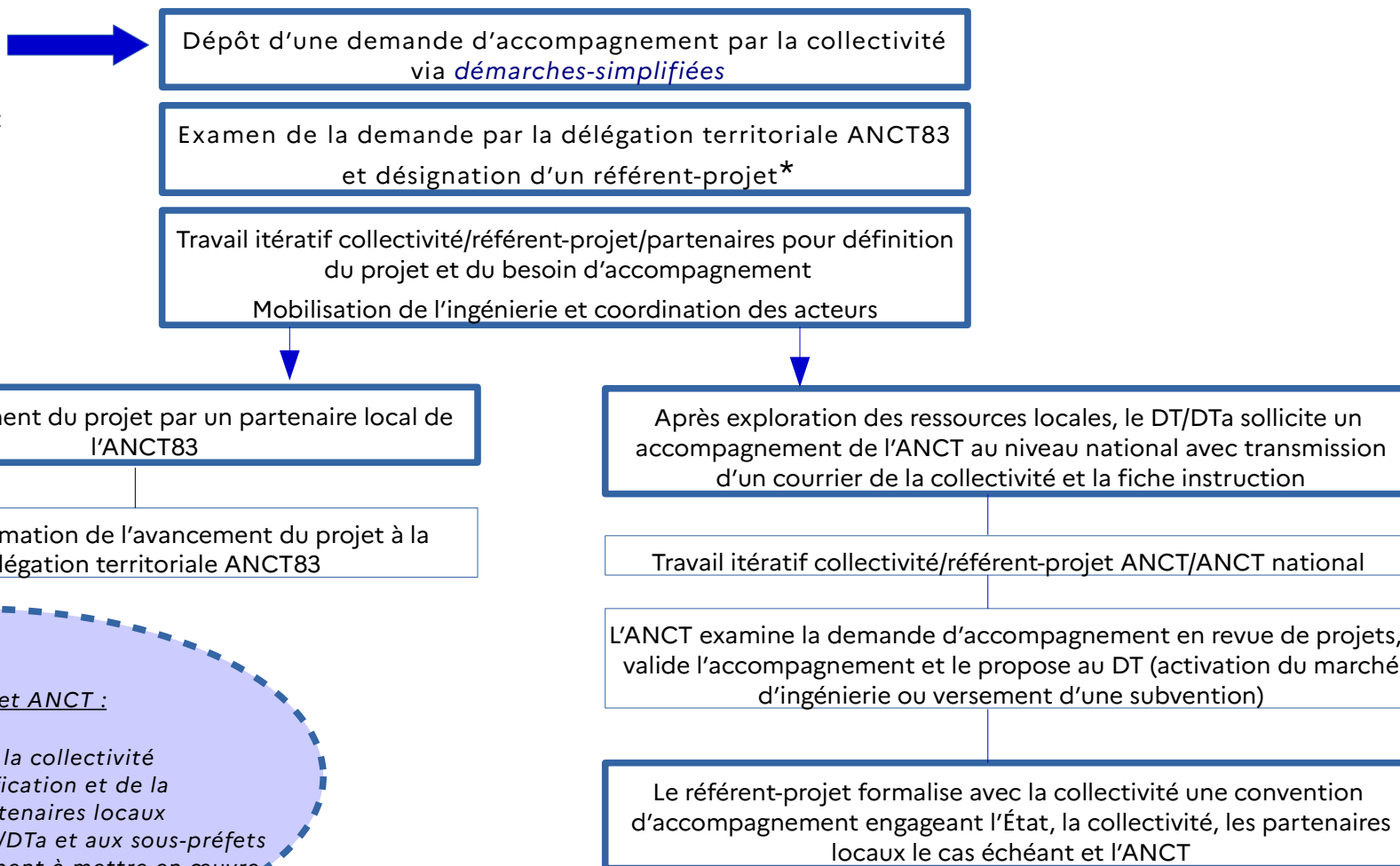
Cette première version sera enrichie au fil du temps.

LA DEMANDE

D'ACCOMPAGNEMENT



L'élu, porteur d'un projet complexe et structurant



*Référent projet ANCT :

- Interlocuteur de la collectivité
- Chargé de l'identification et de la mobilisation des partenaires locaux
- Chargé de proposer aux DT/DTa et aux sous-préfets le processus d'accompagnement à mettre en œuvre

ACTION LOGEMENT

MISSIONS

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Deux missions principales:

- construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale.
- accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Action Logement s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

TYPES D'INTERVENTIONS

Accompagnement des collectivités :

- Contribution à l'attractivité du territoire (financement, construction, réhabilitation de logements abordables),
- Intervention sur les programmes de rénovation urbaine (ANRU) et sur la redynamisation des centres anciens (ACV),

Accompagnement des partenaires dans la production de logements locatifs sociaux et intermédiaires :

- Participation au financement (prêts, subventions) de logements sociaux et intermédiaires en échange de réservations permettant de loger notre public salariés,
- Appui à la constitution et au développement d'Organismes Fonciers Solidaires (OFS), mobilisation d'outils de type Bail Réel Solidaire (BRS) afin de faciliter l'accession sociale à la propriété à prix abordable,

Accompagnement des salariés tout au long du parcours résidentiel :

- Développement d'une offre de logements locatifs à destination des salariés,
- Aide et sécurisation à la location des salariés et des jeunes (Loca-Pass, Visale, Mobil-jeunes),
- Aide à l'accession sociale ou privée à la propriété (vente HLM, prêts accession),
- Aide à la réalisation de travaux de rénovation pour propriétaire occupant ou propriétaire bailleur et de travaux d'adaptation des logements (handicap, dépendance...),
- Soutien aux salariés en difficulté liée au logement.

MODALITÉS D'INTERVENTION

Conditions d'éligibilité différentes en fonction du type d'aide
Financements sous forme de prêts et/ou subventions aux salariés et partenaires pour la construction et la rénovation de logements.

CONTACT

Christophe SCHMITT – directeur territorial Var
christophe.schmitt@actionlogement.fr

ACTION LOGEMENT
60, rue Jean-Baptiste Clément
CS 80586
83 041 TOULON Cedex 9

Pour en savoir plus : www.actionlogement.fr

AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

MISSIONS

L'agence Départementale d'Information sur le Logement du Var (ADIL 83) a pour vocation d'offrir au public un conseil juridique, financier et fiscal sur toutes les questions relatives à l'habitat :

- missions d'accueil, d'information et d'orientation de tout public (propriétaires occupants ou bailleurs, personnes physiques ou morales, locataires dans le libre ou le social, hébergés, sdf) pour tout motif lié à leur logement (rapports locatifs, copropriétés, accession à la propriété, troubles du voisinage, urbanisme, amélioration de l'habitat, enjeux énergétiques...);
- missions spécifiques de médiation entre bailleurs et locataires, de l'impayé à l'expulsion, soutien à l'animation du Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne ;
- mission d'observation des loyers du Var (plus de 20.000 références collectées en 2021) et des consultations faites en physique ou distanciel (14.000 / an).

TYPES D'INTERVENTIONS

LOGEMENT
PROPRIÉTÉ
SOCIAL
URBANISME
FISCALITÉ

- Expertises juridique, administrative, fiscale et production de documents de référence et veille juridique,
- Formation,
- Médiation,
- Observation territoriale.

MODALITÉS D'INTERVENTION

La majeure partie des activités de la mission générale sont accessibles gratuitement, sauf implantation de permanence au sein d'une commune ou d'un EPCI. Elles sont financées, par l'Etat, le Conseil Départemental, Action Logement et certaines collectivités dans leur territoire. Les missions spécifiques sont subventionnées par l'Etat, les collectivités, la CAF ou l'ARS. L'observatoire est financé par convention par la DREAL, le Conseil Départemental et ECAA. Toute exploitation spécifique ou enquête plus approfondie doit être financée, par convention.

CONTACT

Marc ESPONDA – directeur général
m.esponda@adil83.org - adil@adil83.org – a.pralon@adil83.org

Maison de l'Habitat
Immeuble Les Cyclades
1766 Chemin de la Planquette
83 130 LA GARDE

Pour en savoir plus : www.adil83.org



AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

MISSIONS

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public du ministère de la transition écologique, dédié à la préservation de l'eau. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers. Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, acteurs économiques et agricoles pour lutter contre les pollutions et mieux utiliser l'eau disponible, à travers un programme pluriannuel d'intervention. Ces aides contribuent à la gestion des eaux usées, la protection des captages d'eau, la renaturation de cours d'eau dégradés, la protection de zones humides, la réduction des rejets de produits toxiques...

Par ailleurs, l'agence de l'eau organise la concertation avec les acteurs locaux, produit et diffuse la connaissance sur l'eau. L'agence encourage les acteurs locaux à adopter des démarches collectives et concertées (SAGE, contrat de rivière, de baie...) pour concilier les usages (eau potable, irrigation, loisirs...) et préserver les milieux.

DOMAINES DE COMPÉTENCES

RESSOURCES EN EAU

MILIEUX AQUATIQUES

BIODIVERSITÉ

CHANGEMENT CLIMATIQUE

POLLUTION

TYPES D'INTERVENTIONS

- Production et diffusion des études et données,
 - Expertise technique avec un accompagnement de proximité des collectivités et des acteurs économiques et non économiques,
 - Aides financières aux études préalables, diagnostics et à l'investissement,
 - Divers appels à projets,
- En lien avec le programme d'intervention de l'agence.

MODALITÉS D'INTERVENTION

Aides financières, primes et appels à projets de l'agence

CONTACT

Annick MIEVRE – directrice - Annick.MIEVRE@eurmc.fr
Sophie LASNIER – cheffe de service Var et Alpes Maritimes
Sophie.LASNIER@eurmc.fr

Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
Délégation Paca & Corse
Immeuble CMCI - 2, rue Henri Barbusse
CS 94464 -
13207 MARSEILLE

Pour en savoir plus : www.eaurmc.fr



AGENCE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

MISSIONS

L'ADEME - l'Agence de la transition écologique- est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.
Engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources, l'agence mobilise les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, pour progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols... - l'agence apporte des conseils, aide et facilite le financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions, en mettant à disposition ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

TYPES D'INTERVENTIONS

MODALITÉS D'INTERVENTION

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Climat
air, énergie,
économie
circulaire,
prévention
déchets

Aides à la réalisation de projet :

- aides à la décision : diagnostics et études d'accompagnement de projets réalisés par un prestataire externe,
- aides à l'investissements de projets environnementaux,

Aides à la connaissance :

- projets de recherche, développement et innovation,
- études à « caractère général » : benchmark, prospective, développement d'outils, méthodes, évaluation... ,
- observatoires territoriaux,

Aides au changement de comportement :

- programmes de communication, formation, animation,
- équipements pédagogiques,
- ressources documentaires et mise en réseau,

Aides dans le cadre d'un contrat d'objectifs :

- projets territoriaux de 3 ans sur la base d'un objectif de résultats.

Aides et appui financier, ingénierie

CONTACT

Cécile CHERY – directrice régionale adjointe
cecile.chery@ademe.fr
Cecilia Florit - coordonnatrice des démarches territoriales
cecilia.florit@ademe.fr

ADEME - Direction Régionale Provence Alpes Côte d'Azur
2 boulevard de Gabès – CS 50139
13267 Marseille Cedex 08

Pour en savoir plus : www.paca.ademe.fr



AGENCE DES POLITIQUES ÉNERGETIQUES 83

MISSIONS

L'Agence des politiques énergétiques du Var (ALEC 83) a été officialisée par l'Association des Communes Forestières du Var. Elle est reconnue "Agence Locale de l'Énergie et du Climat" (ALEC), telle que définie à l'article L. 211-5-1 du Code de l'Énergie. Membre du réseau national FLAME (signataire d'une convention-cadre avec l'ANCT), l'ALEC 83 est constituée d'élus locaux engagés et d'une équipe d'experts.

THEMES : la maîtrise de l'énergie, la rénovation énergétique des bâtiments, la production d'énergie renouvelable et la réduction des émissions de gaz à effet de serre...

MISSIONS :

- Accompagner les élus des territoires varois dans leurs politiques Énergie & Climat en leur fournissant une expertise objective et impartiale ;
- Représenter et défendre les intérêts des communes et intercommunalités varoises auprès des différentes instances institutionnelles locales et nationales en matière de politique Énergie et Climat.

TYPES D'INTERVENTIONS

MODALITÉS D'INTERVENTION

EXPERTISE & INGENIERIE

– Conseil, formation et information des élus concernant leurs responsabilités (Décret Tertiaire, PCAET, Service Public SARE, etc.),

- Service d'ingénierie-conseil gratuit à disposition des collectivités (communes et EPCI),
- Conventions de partenariat territoriales pour la mise en œuvre du service public SARE (conseil aux particuliers) et pour ACTEE (conseil aux collectivités),
- Conventions de partenariat spécifiques (note d'orientation énergétique, thermographie, formation des élus/agents, accompagnement de projet, etc.).

STRATÉGIE

– Accompagnement technique et aide à la décision (expertise) des collectivités pour leur projets de rénovation énergétique de leurs bâtiments publics et aide à la mobilisation de cofinancements (ingénierie financière) et de partenaires,

BATIMENT

– Appui technique et stratégique aux collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur politique énergie-climat (Décret Tertiaire, PCAET, SCOT, PLUI, Agenda 21, Territoire à Énergie Positive, etc.),

HABITAT

ENERGIES

– Mise en œuvre de la mission de service public "Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique" (SARE) pour le compte des intercommunalités et des communes,

CLIMAT

– Organisation de sessions d'information et de sensibilisation (conférences, ateliers techniques, visites de sites; thermographies, etc.),

– Mise à disposition d'un centre de ressources documentaires, pédagogiques et techniques,

– Animation de réseaux et coordination d'actions avec les partenaires locaux,

– Représentation et défense des intérêts des élus auprès des instances décisionnelles ou partenariales à chaque échelon territorial.

CONTACT

Sophie PERCHAT - directrice
sophie.perchat@cofor83.fr
Guillaume ANTON - Politiques et projets territoriaux
energie@cofor83.fr
Christophe COSTA – Bâtiments publics
ecoflux@cofor83.fr
Cassandra LANDES - Habitat et petit tertiaire privé
infoenergie@cofor83.fr

L'Agence des politiques énergétiques du Var
Quartier Précoumin - Route de Toulon
83340 LE LUC EN PROVENCE
Tel : 04.94.99.17.24

Pour en savoir plus : www.cofor83.fr



AGENCE D'URBANISME DE L'AIRE TOULONNAISE ET DU VAR

MISSIONS

L'Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise et du Var est un outil pluridisciplinaire d'aide à la décision partagé par les collectivités et institutions publiques locales. Elle fonde ses productions et ses propositions sur une connaissance des évolutions des territoires du Var et des possibilités d'interventions publiques.

L'audat.var intervient à toutes les échelles : département du Var, aires urbaines, intercommunalités, communes, quartiers, sites à enjeux etc.

L'Agence planifie le développement durable et contribue directement à la définition et à la cohérence des actions publiques en matière d'habitat, de démographie, d'environnement, de mobilités, d'économie, de foncier, de politiques sociales, de projets urbains, etc

DOMAINES DE COMPETENCES

AMENAGEMENT

FONCIER

HABITAT

ECONOMIE

MOBILITE

CADRE DE VIE

TYPES D'INTERVENTIONS

- Études et expertises,
- Animation,
- Formalisation de stratégies publiques et de plans d'action dans les domaines d'intervention de l'agence,
- Prospective territoriale,
- Réalisation de SCoT, PLUi, appui PLU et de schémas-programmes, de schémas de développement et d'aménagement, de documents de programmation intercommunaux : PLH, PDM, PCAET, PAT, Politique locale du commerce, ...
- Pilotage d'observatoires territoriaux,
- Développement de systèmes de connaissance territoriale,
- Animation d'ateliers, de groupes de travail, de séminaires,
- Rédaction de publications.

MODALITÉS D'INTERVENTION

Adhésion de la collectivité via un système de participations alliant cotisations et subventions permettant le financement d'un programme partenarial de travail.

Intervention via un marché dans le respect d'un seuil maximal de son budget global

CONTACT

Cécile MEZGER - directrice
mezger@audat.org

AUDAT
Parc Technopôle Var Matin
293, route de La Seyne-sur-Mer
83190 OLLIOULES

Pour en savoir plus : www.audat.org



AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT – ANAH

MISSIONS

L'Agence nationale de l'habitat (Anah) met en œuvre la politique nationale d'amélioration du parc de logements privés existants, avec pour objectifs la lutte contre les fractures sociales et territoriales et la lutte contre la précarité énergétique. Les missions de l'Anah sont relayées localement au niveau de la DDTM, le préfet est le délégué territorial de l'ANAH, ou directement par les collectivités territoriales délégataires des aides à la pierre. Ces services gèrent l'attribution des aides et instruisent les dossiers.

TYPES D'INTERVENTIONS

- Accompagnement des propriétaires occupants et bailleurs : rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie, habitat indigne ou dégradé,
- Conventionnement de loyers très sociaux, sociaux ou intermédiaires, avec ou sans travaux
- Accompagnement des collectivités et des syndicats de copropriétés : habitat indigne et très dégradé, copropriétés en difficulté, parc de logements vieillissant, adaptation à la perte d'autonomie,
- Soutien aux opérateurs publics ou parapublics : dispositifs d'aide à la rénovation d'ensembles immobiliers, pour revente ou mise en location.
- Aides financières directes aux propriétaires,
- Avantages fiscaux,
- Financement d'études préalables, pré-opérationnelles, d'évaluations,

MODALITÉS D'INTERVENTION

Programmes opérationnels : programme d'intérêt général (PIG), opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), plan de sauvegarde des copropriétés en difficultés....
Dispositifs « Habiter mieux », « Ma Prime Rénov' », « Louer Mieux »....

CONTACT

Christelle BRAUN - adjointe au chef du service habitat rénovation urbaine
Marc SOTTER - chef du bureau habitat privé (délégation locale de l'ANAH)
ddtm-anah@var.gouv.fr

Délégation locale de l'ANAH
Prefecture du Var- DDTM
CS 31209
83070 TOULON CEDEX

Pour en savoir plus : www.anah.fr

AGENCE NATIONALE DE RENOVATION URBAINE – ANRU

MISSIONS

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) finance et accompagne la transformation de quartiers de la Politique de la ville. L'objectif est la mise en œuvre, par les collectivités, les bailleurs sociaux et des investisseurs privés de vastes projets de rénovation des quartiers les plus vulnérables. Il s'agit de les transformer en profondeur, en intervenant sur l'habitat, le développement économique mais aussi en les désenclavant et en favorisant la mixité sociale. Le préfet, délégué territorial de l'ANRU dans le département, et son adjoint le DDTM, assurent avec leurs équipes à la fois l'instruction des projets, des conventions pluriannuelles et de leurs avenants, ainsi que le suivi de leur mise en œuvre.

TYPES D'INTERVENTIONS

- Création d'une nouvelle offre de logement de qualité et diversifiée dans un objectif de mixité sociale : logement social, logement privé, accession à la propriété...
- Développement de l'installation d'entreprises, de commerces et consolidation du potentiel de développement économique du quartier,
- Installation d'équipements et des services : écoles, crèches, gymnases, médiathèques...
- Adaptation de la densité du quartier à son environnement et aux fonctions urbaines,
- Création d'aménagements urbains de qualité, en anticipant les évolutions futures du quartier,
- Amélioration de l'ouverture du quartier et de faciliter la mobilité des habitants, en créant de nouvelles infrastructures de transport,
- Favoriser la transition écologique des quartiers en visant l'efficacité énergétique des bâtiments.

MODALITÉS D'INTERVENTION

Quartier prioritaire politique de la ville
Conventionnement dans le cadre d'une opération d'intérêt national ou régional au sein du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU)
Subventions et prêts bonifiés

CONTACT

Frédéric LOUBEYRE – chef du service habitat et renouvellement urbain
Estelle BORGHINI - cheffe du bureau renouvellement urbain logement social
ddtm-shru-bruls@var.gouv.fr

Délégation territoriale de l'ANRU
Préfecture du Var- DDTM
CS 31209
83070 TOULON CEDEX

Pour en savoir plus : www.anru.fr



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU VAR – ACOFOR 83

MISSIONS

L'Association des Communes Forestières du Var est une association loi 1901 à but non lucratif, créée en 1936 par et pour les élus pour faire face aux responsabilités qui leur incombent vis à vis de la forêt. Membre du réseau national des Communes Forestières et constituée d'une équipe d'expert depuis les années 1990, l'Association des Communes Forestières du Var (COFOR 83) regroupe toutes les communes du Var et leurs EPCI.

THEMES : sécurité face aux incendies, aménagement du territoire, gestion durable des ressources, multifonctionnalité des forêts, politiques forestières...

MISSIONS :

- Représente et défend les intérêts des Communes et Intercommunalités varoises auprès des différentes instances institutionnelles locales et nationale en matière de politique forestière ;
- Met à disposition des Communes et Intercommunalités Varoises une expertise technique, stratégique, et financière pour accompagner les élus et leurs services dans leurs missions de maîtres d'ouvrage propriétaires de forêts publiques, aménageurs du territoire et responsable de la sécurité des biens et des personnes.

EXPERTISE & INGENIERIE

STRATEGIE

FORET

INCENDIE

BOIS

BIODIVERSITE

TYPES D'INTERVENTIONS

- Conseil, formation et information des élus concernant leurs responsabilités multiples (aménagement, travaux, voirie, commercialisation des bois, bois construction, bois énergie, chasse, foncier, risque incendie, obligations légales de débroussaillage, etc.) ;
- Accompagnement technique des projets de territoire, aide à la décision et aide à la mobilisation de cofinancements et de partenaires (Charte Forestières Territoriales, Plan d'approvisionnement Local, Création de filières locales, politiques forestières, etc.), aide à l'émergence de projets ;
- Participation à la mise en place de référentiels techniques (mise en oeuvre d'actions pilotes, capitalisation des retours d'expériences, favoriser la reproduction des bonnes pratiques) ;
- Organisation de sessions d'information et de sensibilisation (Conférences, Ateliers techniques, Visites de chantiers exemplaires, partage d'expérience, etc.) ;
- Mise à disposition d'un centre de ressources documentaires, pédagogiques et techniques ;
- Animation de réseaux et coordination d'actions avec les partenaires locaux (publics, institutionnels et privés) ;
- Représentation et défense des intérêts des élus auprès des instances décisionnelles ou partenariales à chaque échelon territorial.

MODALITÉS D'INTERVENTION

Service d'ingénierie-conseil gratuit à disposition des collectivités adhérentes (communes et EPCI)
Conventions de partenariat spécifiques en fonction du besoin d'accompagnement

CONTACT

Sophie PERCHAT - directrice
sophie.perchat@cofor83.fr

Gregory CORNILLAC – directeur Adjoint - Projets territoriaux
gregory.cornillac@cofor83.fr

L'Association des Communes Forestières du Var
Quartier Précoumin - Route de Toulon
83340 LE LUC EN PROVENCE
Tel 04.94.99.17.24

Pour en savoir plus : www.cofor83.fr



BANQUE DES TERRITOIRES

MISSIONS

La Banque des Territoires se place au service des territoires – et de ceux qui les animent – avec pour ambition de les rendre plus inclusifs, plus durables, plus attractifs et plus connectés et ainsi de lutter contre les inégalités économiques et sociales. Elle intervient - en financement et en co-investissement principalement - auprès des collectivités locales, des entreprises publiques locales, des organismes de logement social, des professions juridiques et des entreprises et acteurs financiers. Grâce à une palette d'outils adaptés (prêts, participations, ingénierie, consignations, etc.) et ses opérateurs, tels que CDC Habitat et la SCET, la Banque des Territoires conseille, finance et opère.

TYPES D'INTERVENTIONS

- Cofinancements des études stratégiques, pré-opérationnelles et opérationnelles, prioritairement en direction des territoires à enjeux (ACV, PVD, montagne, QPV, etc.),
- Ingénierie d'aide à la décision pour les porteurs de projets,
- Ingénierie d'aide à l'émergence de projets relevant d'une compétence territoriale : aménagement, équipements publics dont éducatifs, santé, habitat, logement social, rénovation énergétique des bâtiments, énergie renouvelable, transports et mobilité, développement économique et commercial,
- Prêts de long et très long terme pour le financement des investissements.
- Capacité d'intervention au capital de sociétés de projets, aux côtés d'acteurs privés ou dans le cadre de sociétés d'économie mixte présentant une taille critique,

A noter que la Banque des Territoires ne finance pas d'études réglementaires, de maîtrise d'œuvre, d'études visant à accompagner l'organisation interne des collectivités, ou encore les études liées au "marketing territorial".

MODALITÉS D'INTERVENTION

Intervention via les programmes nationaux (Action cœur de ville, Petites villes de demain, Avenir Montagne, PIA, QPV...) ou son offre triptyque « Conseiller, financer, opérer »

→ Se rapprocher de la délégation territoriale

CONTACT

David DE ARAUJO - directeur territorial Var
David.de-araujo@caissedesdepots.fr
Roselyne CANTAREL - chargée développement territorial VAR
Roselyne.Cantarel@caissedesdepots.fr

BANQUE DES TERRITOIRES
Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
Immeuble Les Docks
10, place de la Joliette, Atrium 10.5
CS 10613 13572 Marseille cedex 02

Pour en savoir plus : www.banquedesterritoires.fr



CENTRE D'ETUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITE ET L'AMENAGEMENT

MISSIONS

Le CEREMA est un centre de ressources et d'expertise publique reconnu pour accompagner le triple défi de la transition écologique, énergétique et numérique des territoires. C'est un établissement public sous tutelle du Ministère de la Transition Ecologique et du Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales.

Il propose des solutions globales aux territoires pour les aider à s'adapter au changement climatique avec une expertise neutre et de référence, en amont et en aval des politiques publiques et des financements de projets. L'objectif est de cibler des solutions efficaces et pérennes, capitaliser des bonnes pratiques et in fine adapter les règles de l'art.

Le Cerema, c'est un trait d'union entre le national et le local, entre les réglementations et leur application effective, entre la recherche académique et le déploiement d'innovation dans les territoires.

DOMAINES DE COMPETENCES

EXPERTISE ET
INGENIERIE
TERRITORIALE

BATIMENT

MOBILITE
TRANSPORTS

ENVIRONNEMENT

RISQUES

MER ET LITTORAL

TYPES D'INTERVENTIONS

- Etudes et mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, dans certaines conditions,
- Apports d'expertise,
- Accompagnement méthodologique, conseils et retour d'expériences,
- Mise en place de formations et de journées techniques,
- Centre de ressources.

MODALITÉS D'INTERVENTION

Via la convention partenariale tripartite Etat/ANCT/CEREMA

- un appui national pour la construction et la mise en œuvre des programmes nationaux territorialisés (Action coeur de ville, Petites villes de demain, programme Pont...) et un appui à la contractualisation,
- un accompagnement sur mesure des projets des collectivités dans le respect des critères d'interventions du CEREMA et modalités de saisine de l'ANCT.

Via conventionnement avec la collectivité.

CONTACT

Frédérique REFFET - directrice du département territoires ville et bâtiment
frederique.reffet@cerema.fr

CEREMA – délégation territoriale méditerranée
Pôle d'activités Les Milles - avenue Albert Einstein
CS 70499 / 13593 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3

Pour en savoir plus : www.cerema.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE DU VAR – CA83

MISSIONS

La Chambre d'Agriculture du Var est un établissement public, au service des agriculteurs et des collectivités, investi d'une double mission :

- une mission institutionnelle : pour représenter et défendre les intérêts généraux de l'agriculture varoise,
- une mission économique : pour informer, conseiller, former et accompagner au mieux chaque agriculteur et les structures collectives agricoles dans la mise en œuvre de leur projet ; ainsi que les collectivités locales, dans la définition et la mise en œuvre de leur politique agricole territoriale.

Elle se positionne comme l'entité capable de rassembler les acteurs du monde agricole, les collectivités locales et partenaires institutionnels, pour faire émerger des projets économiques agricoles et porter les ambitions des filières dans les instances locales de décisions.

TYPES D'INTERVENTIONS

- Mise en œuvre d'une politique foncière,
- Réalisation de diagnostics agricoles de documents d'urbanisme,
- Remise en culture de friches sur le territoire,
- Mesures et anticipation des impacts d'un projet d'aménagement sur l'agriculture,
- Construction d'un projet alimentaire à l'échelle de son territoire,
- Anticiper la transmission des exploitations et favoriser l'installation sur le territoire,
- Accompagnement du développement des filières agricoles sur le territoire et les projets collectifs, construction de projet de développement agricole,
- Création de marché des producteurs de pays ou d'événement festif,
- Aides à la construction de projet agro-écologique,
- Préserver la qualité environnementale des sites naturels, de la biodiversité et la la qualité de l'eau des captages d'alimentation en eau potable et étude prospective des potentialités d'irrigation agricole,
- Définition et mise en œuvre une politique de lutte contre l'érosion des sols.

MODALITÉS D'INTERVENTION

Partenariat, conventionnement, prestation de service selon le type de projet
TERRALTO Prestations rémunérées d'expertises dans les domaines agricoles, fonciers et environnementaux

CONTACT

François DROUZY - directeur adjoint
francois.drouzy@var.chambagri.fr
Fanny ALIBERT - sous directrice
fanny.alibert@var.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU VAR
11 rue Pierre Clément
CS 40 203
83 006 DRAGUIGNAN Cedex

Pour en savoir plus :
www.paca.chambres-agriculture.fr/la-chambre-dagriculture-du-var/



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU VAR CCI83

MISSIONS

La chambre de commerce et d'industrie du Var développe sur l'ensemble du territoire des missions à destination des collectivités et des entreprises dans les domaines suivants :

- dynamisation des centres villes,
- structuration et développement des espaces d'activités,
- accélération de la mise en place des politiques environnementales,
- promotion de tous les aspects de la qualité auprès des entreprises du tourisme et des commerçants,
- accélération de la transformation numérique des entreprises et des territoires,
- développement des compétences et favoriser l'emploi,
- accompagnement du territoire par la performance collective de ses entreprises,
- accélération de l'attractivité du territoire : attirer et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, promouvoir les filières et les opportunités foncières,
- gestion des projets européens, soutien de la filière hydrogène, gestion des équipements.

COMMERCES

ENTREPRISES

ATTRACTIVITE
ET
RAYONNEMENT
DES
TERRITOIRES

TYPES D'INTERVENTIONS

- Etudes et datas, autodiagnostic, diagnostics économique, formation, animations collectives,
- Animation de territoire : mise en réseau d'entreprises, développement de l'attractivité du territoire et des liens entre tous les acteurs économiques via des réunions et des ateliers,
- Animation d'association de commerçants,
- Apports d'expertises et conseils en matière de transition numérique, smart tourisme, qualité tourisme hébergements, commerces et transition écologique,
- Mise à disposition de SIG des centres villes et des ZAE,
- Banque de données économiques.

MODALITÉS D'INTERVENTION

Contrats de prestations rémunérées

CONTACT

Carole PETRONI - directrice du front office entreprises, territoire et numérique
carole.petroni@var.cci.fr
Sylvie PARCINEAU - responsable pôle attractivité
sylvie.parcineau@var.cci.fr

CCI du Var
237 Bd Maréchal Leclerc - CS 90008
83107 Toulon Cedex

Pour en savoir plus : www.var.cci.fr



CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION PACA CMAR PACA

MISSIONS

La Chambre de métiers et de l'artisanat favorise la médiation entre le secteur public et les entreprises, contribue à leur développement économique et au développement des territoires. Elle assure la promotion, le dynamisme, et le développement de l'artisanat et de l'économie de proximité en s'adaptant aux spécificités des territoires.

TYPES D'INTERVENTIONS

- Accompagnement à la création, la reprise et au développement des entreprises (digitalisation, accompagnement à la transition écologique, innovation, export etc.),
- Accompagnement des projets de revitalisation d'activité artisanale, promotion et étude prospective,
- Ingénierie de projet d'urbanisme commercial,
- Aide à l'implantation d'activités (ZA, locaux vacants...),
- Etudes et diagnostics économiques,
- Organisation événement (salon, foire, marché, boutique éphémère...),
- Développement de filière (bâtiment, métiers d'art...) et valorisation des savoirs-faire locaux,
- Réalisation de portrait de territoire et diagnostics territoriaux.

MODALITÉS D'INTERVENTION

Prestations payantes au cas par cas.

CONTACT

Jean-Luc Herraiz - directeur du pôle de développement économique et des territoires
jl.herraiz@cmar-paca.fr

CMAR PACA Délégation territoriale du Var
5, boulevard Pèbre
13008 Marseille

Pour en savoir plus : www.cmar-paca.fr

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT – CAUE 83

MISSIONS

Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) du Var assure une mission d'intérêt public visant à promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur le territoire départemental. Il accompagne les collectivités dans la réflexion et propose une aide à la décision en vue de la réalisation d'un projet d'équipement, d'un aménagement public ou d'un programme de développement urbain.

TYPES D'INTERVENTIONS

- Urbanisme pré-opérationnel : identification des enjeux, aide à l'émergence des projets,
- Aménagement communal, espaces publics, construction, réhabilitation et rénovation des bâtiments,
- Conseils urbanistiques, architecturaux et paysagers personnalisés,
- Notes d'enjeu et diagnostics,
- Formations et rencontres techniques pour élus et services techniques,
- Publications, plaquettes et fiches pratiques sur de nombreux sujets liés à l'aménagement,
- Assistance à la préparation des dossiers de consultations de marché de maîtrise d'oeuvre, d'analyse des candidatures et des offres.
- Animation et assistance dans le cadre de démarches participatives de co-conception. Qualité d'usages.
- Sensibilisation des publics (de la maternelle au lycée, et adultes) aux métiers et à la culture architecturale, urbanistique et paysagère.

Exemples : Création d'un musée dans une ancienne cave; d'une maison de santé; d'un parc paysager de stationnement; définition d'un schéma de déplacement de mode doux; programme d'urbanisation de friches industrielles; schéma de programmation urbaine; programme de réhabilitation et modernisation d'espaces publics (liste non exhaustive)

MODALITÉS D'INTERVENTION

Conventionnement avec participation forfaitaire de la collectivité déterminée en fonction de la strate communale

CONTACT

Wilfrid JAUBERT - directeur
wjaubert@cauevar.fr
Eric MARRO - chargé de mission conseil et formation
emarro@cauevar.fr

CAUE du Var
26 Place Vincent Raspail
83000 Toulon

Pour en savoir plus : www.cauevar.fr



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAR ID83 - AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INGÉNIERIE PUBLIQUE

MISSIONS

Partenaire de proximité, le conseil départemental est au service du territoire et de ses habitants. Il adapte ses dispositifs d'intervention aux besoins des collectivités partenaires et assure ainsi la solidarité territoriale au travers de l'action sanitaire et sociale, les routes, l'enseignement, la culture, le tourisme et l'aménagement durable du territoire.

ID 83 est une société publique locale regroupant une centaine de communes du Var auxquelles elle apporte un accompagnement en ingénierie pour l'aménagement et la gestion de leur territoire. Selon les demandes, elle constitue des équipes pluridisciplinaires pour permettre à ces communes de bénéficier de l'expertise de spécialistes à coût maîtrisé.

DOMAINES DE COMPÉTENCES

AMENAGEMENT
FONCIER

GESTION DE L'EAU

GESTION DE LA
VOIRIE RURALE

EQUIPEMENT
RURAL

REMEMBREMENT

TYPES D'INTERVENTIONS

- Aides aux communes (programme d'aides financières du Département),
- Assistance technique aux communes rurales (ex: mission SATESE),
- Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le domaine de l'eau (ressource, assainissement...), des équipements publics et des infrastructures via la mise à disposition d'agents départementaux auprès de la SPL ID83,
- Aide à la qualification de la demande, du projet et relais des communes et EPCI vers les autres partenaires publics de l'ingénierie,
- Relais des communes vers d'autres partenaires en ingénierie.

MODALITÉS D'INTERVENTION

- Assistance technique aux petites communes rurales éligibles,
- Assistance à maîtrise d'ouvrage : accompagnement complet avec rédaction des marchés d'études et de maîtrise d'œuvre, analyse des offres, suivi administratif et technique et recherches de financements ,
- Partenariat avec d'autres services départementaux si nécessaire dans le cadre de la réalisation d'ouvrages (ex : service archéologique).

CONTACT

Eric GUERINEAU - DGA chargé de la structuration territoriale – eguerineau@var.fr
 Christophe BARNABOT – directeur de l'ingénierie territoriale – cbarnabot@var.fr
 Agence départementale d'ingénierie publique du Var
SPL.ID83@var.fr

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR
 390 avenue des Lices – BP 1303
 83076 Toulon Cedex

Pour en savoir plus : www.var.fr

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU VAR – DDTM83

MISSIONS

La direction départementale des territoires et de la mer du Var est un service déconcentré de l'État, sous l'autorité du préfet, chargé de coordonner et mettre en œuvre dans le département les politiques relatives à la promotion du développement durable, au développement et à l'équilibre des territoires urbains et ruraux. La DDTM intervient notamment dans les domaines de politiques agricole, de l'urbanisme, de la prévention des risques naturels, du logement, de la construction, des déplacements et des transports.

TYPES D'INTERVENTIONS

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

HABITAT LOGEMENT

AGRICULTURE ET FORET

MER ET LITTORAL

EAU ASSAINISSEMENT BIODIVERSITE

TRANSITION ECOLOGIQUE

– Ingénierie de projet : appui à la mise en place d'une gouvernance politique et technique adaptée, apport de la méthodologie dans la démarche de projet (mode projet, atelier, cadrage des études,...), identification des besoins en compétences ou expertises pour conduire le projet,

– Ingénierie administrative : accompagnement des projets qui nécessitent d'organiser et de coordonner la réponse des services de l'État et des opérateurs,

– Ingénierie réglementaire et juridique : identification des autorisations nécessaires pour réaliser le projet, lesquelles relèvent souvent de plusieurs réglementations (urbanisme, loi sur l'eau, espèces protégées, Installations classées pour la protection de l'environnement -ICPE,...) et articulation des procédures pour maîtriser les délais,

– Aide à l'identification des sources de financement possibles auprès des différents opérateurs en s'appuyant sur la veille financière mise en place en DDTM via la plateforme « Aides-territoires »,

– Architecte et paysagiste conseils : accompagnement et conseils aux collectivités locales dans la mise en œuvre de leur projet en terme d'insertion paysagère et architecturale.

MODALITÉS D'INTERVENTION

Accompagnement dans la mise en œuvre des politiques publiques

CONTACT

Laurent BOULET – directeur
Xavier PRUD'HON – directeur adjoint
ddtm-directeur@var.gouv.fr

Référents territoriaux
Lionel DUPERRAY - Métropole Toulon Provence Méditerranée,
CA Sud Ste Baume, CC Vallée du Gapeau, CC Méditerranée Porte des
Maures
Charlène MARTINO - CC Coeur du Var, CA Dracénie Provence
Verdon, CC Pays de Fayence
Léo RADEPONT - CA Provence Verte, CC Provence Verdon,
CC Lacs et Gorges du Verdon
Carmina WEHRBACH – CC Golfe St Tropez, Esterel Côte d'Azur
Agglomération
ddtm-rt@var.gouv.fr

DDTM du VAR - adresse postale
Prefecture du Var- DDTM
CS 31209
83070 TOULON CEDEX

Pour en savoir plus : www.var.gouv.fr



ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR – EPF PACA

MISSIONS

L'EPF est un opérateur foncier qui agit pour le compte de l'Etat et des Collectivités Territoriales au service de leurs projets. Il maîtrise les projets à travers le foncier. Il contracte avec les partenaires des conventions qui régissent son cadre d'intervention. Il acquiert le foncier par voie amiable, de préemption ou d'expropriation ; monte le projet techniquement / juridiquement / financièrement, en facilite la réalisation (proto-aménagement: démolition/dépollution/archéologie préventive etc...) puis opère une cession avec charge à travers des consultations d'opérateurs qui mettront en oeuvre le projet en respectant les prescriptions émanant des cahiers des charges.

Il assure également un rôle de conseil en matière d'aménagement, d'urbanisme et d'habitat. La production de logements, les grands projets structurants, la lutte contre l'habitat indigne, le développement économique et l'environnement sont ses principaux axes d'intervention.

DOMAINES DE COMPETENCES

FONCIER

AMENAGEMENT

LOGEMENT

DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE

ENVIRONNEMENT

TYPES D'INTERVENTIONS

- Etudes foncières et acquisitions/portage foncier,
- Aide à la décision avec la réalisation d'études pré-opérationnelles, techniques et juridiques
- Aide au diagnostic et au passage en phase opérationnelle, proto-aménagement,
- Réalisation d'études préalables, techniques, juridiques,
- Mise en oeuvre de procédures opérationnelles/cessions.

MODALITÉS D'INTERVENTION

Conventionnement proposé aux collectivités :

- études,
- anticipation foncière,
- multisites habitat,
- intervention foncière.

CONTACT

Philippe BERTUCCI - directeur des opérations du Var
p.bertucci@epfprovencealpescoatedazur.com

EPF PACA
Immeuble Le Noailles,
62/64, La Canebière
CS 10474 - 13207 Marseille Cedex 01

Pour en savoir plus : www.epfprovencealpescoatedazur.fr

PREFECTURE DU VAR SOUS-PREFECTURES DE BRIGNOLES ET DE DRAGUIGNAN

MISSIONS

Les services de la préfecture et des sous-préfectures sont chargés du conseil et de l'accompagnement des porteurs de projet et des collectivités dans le cadre des dispositifs de cohésion territoriale et des projets structurants du territoire au niveau de leur arrondissement.
Ils disposent également de compétences départementales pour la gestion de thématiques propres ou l'animation de dispositifs nationaux.
Les services assurent également un appui à la recherche de financements et assure le lien avec le bureau des finances locales pour l'attribution des subventions.

TYPES D'INTERVENTIONS

Animation des arrondissements :
– Ingénierie d'accompagnement de mise en oeuvre des politiques publiques : vocation partenariale qui mobilise les services de l'état pour contribuer à l'animation et à la coordination des partenaires,
– Ingénierie financière : vise à identifier les sources de financement possibles et gestion des dotations de l'État,
– Suivi du déploiement des CRTE et des PVD en binôme avec la DDTM et en lien avec les services de l'Etat.

Compétences départementales :
– DCPAT : suivi du déploiement des contractualisations ; instruction et suivi des demandes de subvention FNADT ; déclinaison du contrat de plan Etat-Région (CPER) ; veille et diffusion des appels à projets ; suivi du plan France relance.
– Sous-préfecture de Brignoles : référent ruralité, dont France services.
– Sous-préfecture de Draguignan : référent du Plan Avenir Montagne.

MODALITÉS D'INTERVENTION

Interface avec l'ANCT nationale pour l'analyse du besoin d'accompagnement en ingénierie et le choix du type de prestation
Attribution des subventions au titre des différents fonds et dotations (DSIL, DETR, FNADT)

CONTACT

Préfecture - DCPAT
Sébastien ODDONE - directeur
Karine POVINHA-PERNET - cheffe du bureau du développement des territoires
pref-anct@var.gouv.fr

Sous-préfecture de Draguignan
Claire CHAPELAND - cheffe du bureau de l'ingénierie territoriale
sp-draguignan-collectivites-locales@var.gouv.fr

Sous-préfecture de Brignoles
Elvire HATSCH-BARBE - cheffe du bureau de l'ingénierie territoriale
sp-brignoles-collectivites-locales@var.gouv.fr

Pour en savoir plus : www.var.gouv.fr

L'Agence nationale de la cohésion des territoires dispose de plusieurs sites annexes avec des données, des indicateurs, des analyses territoriales et des cartes : un panel d'outils pour réaliser vos propres diagnostics territoriaux et vous aider dans la réalisation de vos projets.

Rendez-vous sur la rubrique dédiée : agence-cohesion-territoires.gouv.fr > ressources



CARTOTHÈQUE



système
d'information
géographique
de la politique
de la ville



Fabrique
prospective





Ce recensement des ressources d'ingénierie locale a été élaboré par la DDTM du Var pour le compte de la délégation territoriale de l'ANCT 83, en lien avec les partenaires répertoriés.

Ce document est appelé à évoluer et à s'enrichir.

*Pour toute proposition de mise à jour ou de complément, merci d'adresser un mail à l'adresse suivante :
ddtm-rt@var.gouv.fr*